

Fiche de signalement de situation de risques psycho-sociaux

Vous allez remplir une fiche de signalement portant sur une situation de risques psycho-sociaux. Ce sont des risques qui peuvent avoir une incidence sur la santé physique et/ou mentale des agents. Ils peuvent être induits par l'activité elle-même ou générés par l'organisation et les relations de travail (conditions de travail). Il s'agit principalement du stress au travail, des violences internes et externes, de l'épuisement professionnel, de souffrance, de malaises ressentis par les agents.

Ces situations feront l'objet d'une pré-étude des éléments apportés sur cette fiche de signalement, par la cellule RPS et donneront lieu à un ou plusieurs entretiens avec le signalant (personne à l'origine du signalement), si les faits sont suffisamment étayés. Une orientation vers une enquête administrative peut également s'avérer nécessaire selon les faits.

Vous pouvez transmettre ce signalement à cellule.rps@mairie-carcassonne.fr

Ou contacter le numéro dédié : **04 68 77 73 61 / 04 68 77 71 41**

Si l'auteur est un usager, merci de vous rapprocher de votre hiérarchie avec la possibilité d'accès à la protection fonctionnelle.

.....
Date du signalement

.. / .. /

Auteur.e du signalement

Nom / prénom : _____

Service :

Fonction :

Nom du supérieur hiérarchique :

Nom du Directeur :

Signalez-vous cette situation en tant que:

Témoin

Victime

Écouteur

Par quel moyen souhaitez-vous être contacté ?

Références des personnes à contacter : _____

Autres : _____

Noms, qualités et fonction des éventuelles personnes concernées :

Noms, qualités et fonction des éventuels témoins :

Téléphone :

Adresse courriel :

La situation ou l'évènement s'est-il déjà produit avant les faits décrits ?

OUI

NON

Si oui, indiquer la ou les dates ou périodes :

-
-
-

Conséquences en termes d'arrêts de travail, de déclaration d'accident de service ou de maladie contractée en service, dépôt de plainte :	Si des actions ou des mesures ont été menées ou proposées par les agents et/ou la hiérarchie, procéder à leur description :
➤ Arrêt de travail (date début/ date fin)	
➤ Déclaration d'accident de service ou maladie contractée en service (rayer la mention inutile) déposée le :	
➤ Dépôt de plainte le : Indiquer le motif :	

Tout signalement qui à l'issue de l'enquête administrative révélerait que les faits sont calomnieux et destinés à nuire à une réputation ou à une carrière peuvent, de la même manière, faire l'objet de sanctions pénales et/ou disciplinaires.

Les informations et données personnelles collectées sont utilisées pour recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes ou témoins d'une situation de risques psychosociaux, les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection et pour traiter les faits signalés.
Le dispositif d'alerte est mis en œuvre pour répondre aux exigences de l'[accord-cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux \(RPS\) dans la fonction publique](#) signé le 22 octobre 2013, de l'article 6 quater A dans la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 et de la loi n°2019-828, qui rend obligatoire un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.
Le traitement est confidentiel et à destination des membres du dispositif de signalement.
Les données transmises sont strictement proportionnées à la poursuite des finalités de l'alerte.
Elles ne sont pas conservées au-delà de la durée nécessaire à l'instruction des saisines et aux obligations légales et réglementaires.
Conformément à la loi « informatique et libertés de 1978 » modifiée et au [Règlement Européen \(RGPD 2016/679\)](#), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : cellule.rps@mairie-carcassonne.fr

Fait à _____, le _____

Signature du signalant

Merci de transmettre ce formulaire accompagné de tout document de nature à étayer les faits.